



La lettre de Touiry sur Jour

N°38

Janvier 2024



*Rétrospective
de l'année 2023*

Sommaire

Le mot du Maire

Infos communales

Les vœux 2023

Le Repas des aînés

Travaux communaux

Voirie

Infos diverses

Elections sénatoriales

Commémorations

Coloriages

Communauté de communes

Office du tourisme / UNA Sud Nivernais

Le mot du Maire

Ça est calme reposant ...
dans la campagne de Courcy-sur-Jour
sauf mardi et jeudi
« jours d'ouverture de la mairie »

- Mélanie, la secrétaire
 - Frédéric, l'employé technique
 - Stasia, la fée des logis communales
- et moi-même avons de plus en plus de visites
* parfois agréables, joyeuses
* parfois plus tristes.

Il en est ainsi de la vie d'une petite mairie :
disponibilité et tout accepter avec le sourire.

~ 19 janvier 2024 ~
Merci à tous d'avoir participé nombreux
à la veillée de la municipalité.

Ce fut un moment de rencontres,
de remerciements bien mérités,
de grands sourires des enfants récompensés
par la Père Noël.

Chers lecteurs, chères lectrices
« petits et grands »
vous apprécierez cette belle lettre n° 38
réalisée par nos rédacteurs en chef :
Roger et Corinne.

Je vous souhaite une bonne, bonne,
bonne année 2024 ..

Infos Communales

*Mariages:

Le 10 juin 2023 : Blandine, Cécile, Marie, Bernadette de ROQUIGNY du FAYEL et Yann, Roger, Philippe SELOSSE.

Le 26 août 2023 : Caroline, Anne BRETONES et Gilles, Pierre, Henri, Jean BOUCOMONT.

Le 8 septembre 2023 : Caroline de SEZE et Blaise ROCHETTE de LEMPDES.



Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

*Nouveaux habitants :

Au Bourg dans le 3^{ème} logement communal (ancienne garderie) :

Mme DESPHELIPPON Jade au 1^{er} décembre.

Au lotissement : M. PREVOST Laurent et Mme Charlotte BEDJIAH et leurs deux enfants.



BIENVENUE A EUX !!!

*Départ :

Au Bourg dans le 3^{ème} logement communal (ancienne garderie) :

M BESNARD Jean -Claude et son fils Frédéric.

*Décès :

Nous avons eu le regret d'apprendre les décès de :

Le 09/04/2023 Mme Michèle PEROL

Le 09 /05/2023 M. Bernard TISSIER

Le 28 /06/2023 Mme Raymonde NATY

Le 01/11/2023 M Stéphane PETITJEAN (Compagnon de Mme Véronique TISSIER)

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.



Les vœux du maire 2023

Enfin !!!!

Le vendredi 13.01.2023, après plusieurs années privées de ce moment convivial, Nicole Robert a pu inviter les administrés, les artisans, les officiels, les gendarmes et toute l'équipe municipale (conseillers et employés) à ses vœux .

Dans son discours pas un mot de politique nationale, ou étrangère, pas un mot devant ces maux qui nous empoisonnent la vie.

Non, non, Nicole Robert est restée à l'échelle de Toury sur Jour, petite bourgade du sud nivernais avec ses 124 habitants (dont + 4 depuis le dernier recensement), ses 24,400 km², le ru « Le Jour » affluent de la rivière « ALLIER », s'il vous plaît !!!

Elle a proposé un quiz à l'ensemble de ses invités et avait préparé des cartons « réponses » distribués au hasard dans la salle.

Une fois tout ce petit monde interrogé et sans tricherie, les enfants n'ont pas été oubliés et chacun des petits a reçu un cadeau offert par l'équipe municipale.

Une fois n'est pas coutume, les vœux se sont terminés devant un verre de l'amitié où les plateaux de charcuteries, de bons fromages fermiers (Vaches/ Chèvres/ Brebis) et du bon pain ont été très appréciés. Gourmandises dont seule Nicole connaît les secrets... Merci encore. Une soirée délicieuse comme on les aime, où tout le monde prend plaisir à se voir, échanger, trinquer à la santé de cette nouvelle année 2023. La soirée s'est terminée tranquillement et tout le monde est reparti le cœur rempli de joie.



Le repas des Aînés

Le 30 novembre 2023, une trentaine d'invités était présente pour passer un moment de convivialité.

Les aînés étaient en joie de se retrouver, d'échanger avec quelques membres du conseil, Madame le Maire, Mélanie notre secrétaire, Katia et Frédéric les employés communaux.

Après le traditionnel et très attendu discours de Nicole Robert, et son lot habituel de blagues, les convives ont dégusté les différents plats.

Le repas était préparé par l'entreprise « Aux fins Palais » d'Avermes.



Travaux communaux

- Montage de la nouvelle antenne relais téléphonie mobile:



La société TOTEM France, gérante du poteau de relais téléphonique a contacté la commune pour lui dire qu'elle souhaitait installer une antenne 4G sur la commune. Cette société a demandé un terrain communal proche de l'ancienne antenne. Après délibération du conseil municipal qui a voté à l'unanimité, la seule possibilité pour la commune était de prendre une partie du parking du cimetière. Fin 2023, les travaux ont eu lieu. Terrassement, installation et protection de l'ouvrage par un grillage.



Cette nouvelle antenne plus performante sera mise en service au printemps 2024.

Le réseau téléphonique mobile devrait couvrir correctement l'ensemble de la commune.

Le conseil municipal œuvre pour améliorer les conditions de connections de la téléphonie mobile.

Ces zones blanches impactent trop le quotidien des administrés.

- Location des salles:



Tarifs locations salles :

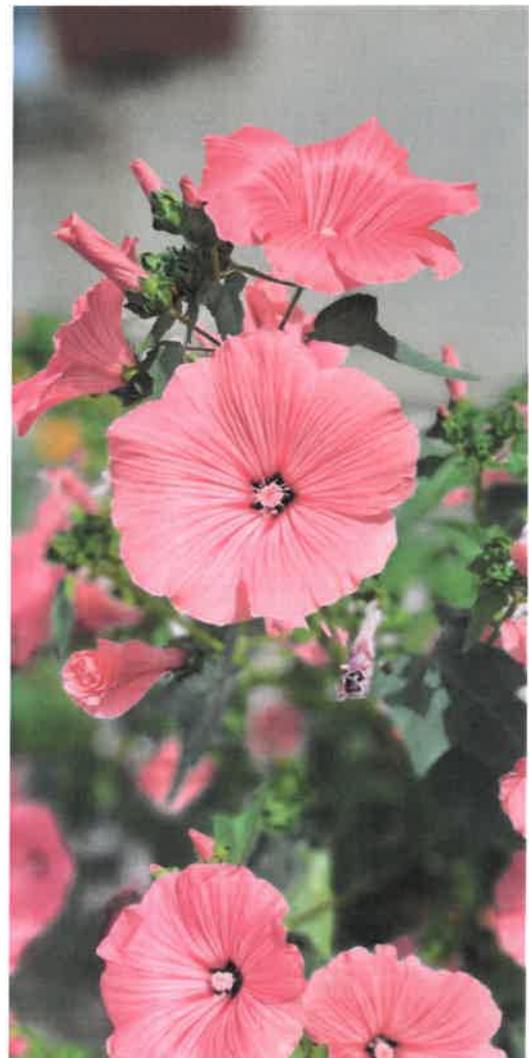
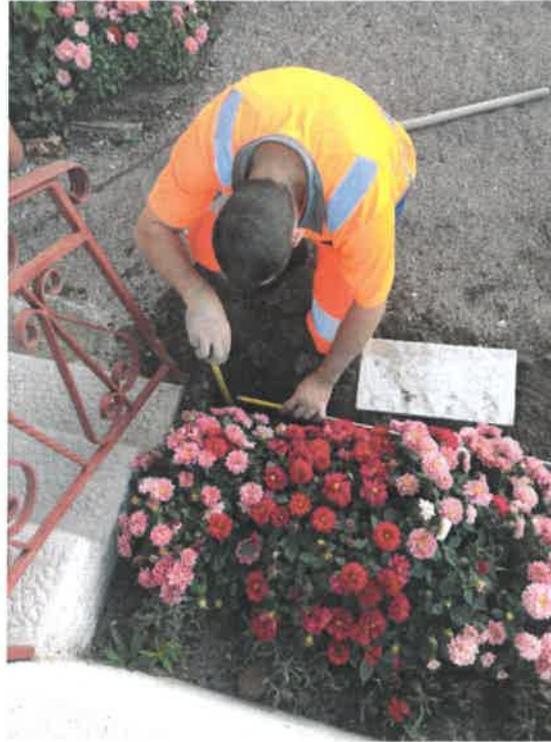
Délibération n°14-12/01 en date du 14 décembre 2021

| SALLES + OFFICE | TARIFS ETE <i>du 1^{er} mai au 30 septembre</i> | | TARIFS HIVER <i>du 1^{er} octobre au 30 avril</i> | | TARIFS ASSOCIATIONS COMMUNALES/SYNDICATS |
|------------------------|--|-------------------|--|-------------------|--|
| | <i>Résidents</i> | <i>Extérieurs</i> | <i>Résidents</i> | <i>Extérieurs</i> | |
| | 120 € | 180 € | 150 € | 210 € | |
| <i>dont arrhes 50%</i> | 60 € | 90 € | 75 € | 105€ | gratuite |

- L'agencement de la mairie:

Au mois de Novembre, Frédéric Paponneau a déposé les morceaux de bambous et a refait les bordures. L'ensemble est propre et le rendu est très correct. La terre végétale est soutenue, les fleurs sont belles.

De nombreux administrés ont complimenté Frédéric pour le fleurissement de la mairie.



- Le square de la mémoire :



Depuis la fin de l'année 2022, Frédéric Paponneau à l'abri des regards a commencé à confectionner le Square. L'achat de la matière première fait, il a coupé

les barres en fer, (fers plats et tubes), les a soudées, les a peintes. Une fois le chantier de montage tout préparé, le « square de la mémoire » est né.



Le rendu final et l'inauguration le 11 novembre 2023

- Le bûcheronnage :



Tout au long de l'année, notre employé communal est appelé pour dégager les routes obstruées par des arbres morts ou en mauvaise santé, déracinés par les nombreuses tempêtes. Les arbres tombés le week-end ont été coupés par certains administrés, (M Griffet aux Bruyères des Granges, Frédéric Ducaruge, Serge Robert et Roger Schwarz). Et dire que certains prennent des forfaits dans les salles de sport !!!

- SOS poney en détresse :



Au cours du mois de janvier 2023, une habitante du lotissement contactait la mairie pour nous signaler la divagation d'un poney sur la voie publique.

David Bailly est venu donner un coup de main à Frédéric pour attraper le fugitif. Après l'avoir fait monter dans la bétailière, ils l'ont reconduit chez sa propriétaire. Un grand merci à David et Frédéric.

- Travaux de destruction du logement à l'étage mairie :



Le conseil municipal a décidé de réhabiliter le logement au -dessus de la mairie. Notre employé a commencé la destruction des cloisons inutiles et obsolètes. Les devis sont en cours pour l'agencement de l'intérieur : Éric Perrin pour la partie cloison/menuiserie ; Franck Lavache pour tout ce qui concerne l'électricité et Rémi Boizot pour la plomberie. Les plans dessinés proposent un salon- salle à manger, une cuisine ouverte, un cellier, deux chambres, de nouveaux sanitaires et une salle de bain.



Voirie

CCNB :

Comme tous les ans, la communauté de communes a pris en charge une partie de la voirie ; une aide précieuse pour les petites communes.

Travaux en TF (Tranche Ferme) :

Gravillonnage de la Loure VC6. 18 504 € TTC pour la distance de 650 m.



Route de la Loure

Pour l'enrobé à froid :

La CCNB a réglé 24 seaux de 25 kg chacun.

Le seau coûte 32.40 € TTC l'unité, soit un total de 777.60 € TTC

COMMUNE :

Au Domaine Lambert VC17 (route cyclamens). 4 417.44€ TTC



Domaine Lambert

- Fauchage et Eparage (broyage des haies : entreprise Rosette :

Cette année, l'entreprise Rosette de Saint Pierre le Moutier est venue deux fois, le 23 mai et le 15 septembre pour broyer les haies et les accotements pour la somme 7190.40 €.



- Réfections des voies communales :

Pour la somme de 10 863 €, différentes routes des lieux-dits suivants ont été réparées.

- A savoir : - 170m au Grand Champ, lieu-dit Nonay.
- 210 m à Vauvailles VC13 (route de l'étang).



Vauvailles



Les Grands Champs

- Création d'aqueducs :

Deux aqueducs sur la route de Chantenay, à hauteur du « Domaine de Toury » ; un aqueduc au Marabet, route des chênes, plus pause d'une buse (de passage de champ) au Haut du May, pour la somme de 6420 €.



Infos Diverses

- La distribution des colis du CCAS :



Au mois de janvier, Nicole, Roger, Corinne, Laurence et Véronique ont distribué les colis du CCAS et la lettre. Les colis étaient bien fournis.

Un petit café chez les uns, un bon feu de cheminée chez les autres, deux/trois mots échangés, le tout accompagné d'un petit sourire.



L'après midi a été très sympathique et apprécié par tout le monde.

- Visite de Madame la sénatrice Nadia Sollogoub à la mairie :



Le 19 avril 2023, la municipalité a accueilli Madame la sénatrice, Nadia Sollogoub et sa collaboratrice.

Nicole Robert a présenté l'historique de la commune, l'appellation depuis 1794, le ruisseau en bas du bourg, pas d'église juste une chapelle, la cloche et le mobilier sont à Chantenay, la construction de l'école en 1874 et la fermeture de celle-ci en 2014. 124 habitants (+4 au dernier recensement) 26 km de routes, commune agricole, un garage automobile.

La restauration des bâtiments municipaux a été évoquée : la mairie, les salles de classes transformées en salles de réunion, de réception avec un office attenant, la garderie et l'ancienne cantine devenue bibliothèque.

Le déploiement de la fibre et les difficultés de certains administrés à être raccordés. La logistique et les exploitations forestières, les carences de Transports en commun(car/trains). Les infrastructures sont existantes mais il y a trop peu d'arrêts sur la ligne Paris/Clermont-ferrand.

Les déserts médicaux : des remerciements aux sapeurs pompiers du centre de secours de Chantenay Saint Imbert qui durant toute l'année palient à ce manque de médecin et assurent des secours à victime.

• Village à joie :



Nicole , nouvelle star de France 2 😊



Vendredi 28 avril, L'association « ville à joie » » était à Toury sur Jour de 17h30 à 21h 🌸 Les habitants ont pu les retrouver dans la cour de la mairie ou à l'ancienne école.

Au programme :

- l'association « Informatique Pour Tous » qui est une association à but non lucratif, proposant une aide à domicile adaptée à chaque cas et totalement gratuite.
- L'amicale du don du sang de St Pierre le Moutier était présente.
- L' Office de Tourisme Saint-Pierre Magny-Cours.
- Le SICTOM a présenté les déchets, le tri, la réduction des déchets.
- L'Espace socio culturel du Sud Nivernais été présent pour proposer un atelier Jeux de société ainsi qu'une permanence France Services.

- Créations en champagnonnage de l'Atelier Geppetto 58 , produits 100% naturels de Mag'O Vert, le pain de La Magie Du Levain ou encore les dessins Les P'tits crayons

Les visiteurs ont pu se restaurer chez Kafrine Sougy et goûter aux bières Je T'en Brasse ! Une animation musicale a clôturé cette soirée.

- Comité des fêtes : L'année 2023 se résume en une seule soirée « Tête de veau » le 1^{er} avril. Celle-ci s'est déroulée au Domaine de Toury, un grand merci à Laure et Antoine BOUCOMONT pour le prêt de cette magnifique salle. Une centaine de convives ont pris part à ce repas préparé par nos soins, ils ont pu ensuite danser une partie de la nuit au son de l'orchestre de Jean-Claude Journet. Le méchoui prévu le 1^{er} juillet a dû être annulé par manque d'inscriptions.



Pour tous renseignements :
Katia : 06.15.67.94.04
Roger : 06.15.33.65.36

• LES CHUTES D'ARBRES :



Ministère de l'écologie,
du développement durable et de l'énergie

Suite aux différentes intempéries et aux négligences, beaucoup de lignes téléphoniques et électriques de notre commune sont menacées par des branches d'arbres indomptées !!! Plusieurs usagers en ont déjà souffert et pour que cela ne se reproduise pas, nous invitons les propriétaires concernés à prendre connaissance de l'article suivant et

L'article R116-2 du code de la voirie routière dispose que les personnes qui, en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier seront punies de l'amende prévue pour les contraventions cinquième classe (ndr : article 131-13 du code pénal 1500 E maximum, 3000 E en cas de récidive). Ces dispositions peuvent toutefois être aménagées dans les règlements de voirie propres à chaque collectivité ou à chaque départements. En ce qui concerne la Nièvre, et hormis les cas dans lesquels les communes ou communautés de communes ont adopté leur propre règlement de voiries, ce sont les dispositions des articles 53 à 59 de l'arrêté préfectoral 64-5915 du 20 octobre 1964 qui prévoient notamment que « *les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupées à l'aplomb de ces voies à la diligence des propriétaires ou fermiers* » (1^{er} alinéa de l'article 57) qui s'appliquent. Il est à noter que la jurisprudence (Conseil d'Etat-X c/ préfet de Dordogne requête 172017 - 23 octobre 1998) ne permet pas à la commune de procéder à l'élagage d'office. Celui-ci reste toutefois possible en cas d'urgence manifeste suite, par exemple, à une tempête ou un orage mais ne peut s'appliquer dans le cas d'une croissance normale des végétaux.



Les enfants du bassin pédagogique de St Pierre le Moutier :

Le concert des enfants qui enchantent !!!



Devant un public venu nombreux, les quatre-vingt-dix enfants des classes du RPID de Saint-Pierre-le-Moûtier/Livry, de l'école de Chantenay-Saint-Imbert classe de CM1 et CM2 et la chorale du collège des Allières s'en sont donné à cœur joie. En regardant bien vous retrouverez : Nathan, Maël et Nicolas. Sur le thème, *La mer*, les quatre-vingt-dix voix ont, à l'unisson, fait voyager près de trois cents spectateurs pendant plus d'une heure trente.

Des chansons des *Enfantastiques* (*Le vent dans les voiles*), de Ridan (*Ulysse*), Tri Yann (*Guerre, guerre vente vent*), les inévitables chants en canon (*Matelot*) et le non moins inévitable Renaud (*Dès que le vent soufflera*) ont été interprétées pendant la première partie, titres annonciateurs d'un second épisode qui sera tout autant apprécié. Et de fait, ce fut avec la chanson *Sa iling*, de Rod Stewart, que la seconde partie commença.

À nouveau, des chants traditionnels de matelots et de marins (*Les gars de Senneville, trois matelots*) avec un clin d'œil au célèbre Bobby Lapointe et sa *Maman des poissons* ont ravi un public connaisseur. Mais il fallait une chanson connue de tous pour terminer ce moment de partage. L'honneur du dernier titre est revenu à Hugues Auffray avec son célèbre *Santiano* repris en chœur par toute la salle. Tout n'était cependant pas terminé car des bancs, installés dehors, attendaient les familles et les enfants.

Les parents des jeunes artistes avaient confectionné quiches, pizzas, tartes, cakes et autres gourmandises. Tout a été partagé et apprécié pendant un chaleureux moment de dégustation. Un très beau moment pour fêter cette fin d'année scolaire. Article du JDC.

- La manœuvre des sapeurs- Pompiers :



Le samedi 12 septembre 2023, les sapeurs- pompiers du centre de secours de Chantenay Saint Imbert sont venus faire une manœuvre sur les locaux de la mairie.

Préalablement, Frédéric Paponneau avait distribué dans toutes les boîtes aux lettres des personnes qui habitent dans le bourg, un petit mot pour prévenir de l'évènement.

C'est ainsi que les deux équipes de Ludovic Serreau, sont arrivées au petit matin pour prendre possession des lieux.

La première manœuvre consistait à évacuer une victime par les huisseries de l'étage du bâtiment.

La seconde consistait à une progression sur les toits des salles communales.

De plus, une invasion de frelons était détectée sous une pente de toit ou dans l'un des greniers d'une salle et les SP ont proposé cette intervention pour les plus novices qui ont dû mettre en pratique l'acheminement sur une toiture, et la destruction du nid de ces nuisibles.

Nicole avait préparé un goûter et un casse-croute.



- On marche sur la tête :

Vous avez pu constater qu'un petit matin du mois de novembre, les panneaux d'entrée et sortie des villages ont été retournés, cette action a été menée par les agriculteurs contre la hausse des taxes et la difficulté de vivre dignement de leur travail.

D'après les propos des agriculteurs, l'administration française produit un excès de normes qui veut parfois aller plus loin que ce que l'Europe préconise. Le citoyen entend parler de souveraineté, en matière alimentaire, de développement durable et d'économie des territoires. En face, on a un mille-feuilles réglementaire qui est difficile à comprendre, même par les directions départementales et les agriculteurs. Ils ajoutent : « Les actions vont continuer. C'est un non-sens total. Les politiques ne sont pas en adéquation avec la réalité. Pour l'instant, les panneaux sont toujours à l'envers dans le département ». Chez les JA 58, un agriculteur rapporte que « le mouvement est suivi. C'est un début dans le département. Nous allons continuer les actions et nous organiser ».



ELECTIONS
SENATORIALES
24 SEPTEMBRE

Cette élection s'est déroulée en deux temps. Le 9 juin 2023, a eu lieu la désignation des délégués des conseils municipaux qui ont composé la majeure partie du collège électoral appelé à élire les sénateurs le 24 septembre 2023. La moitié des sièges du Sénat a été renouvelée en 2023. Le sénat est renouvelé tous les trois ans au suffrage universel indirect par un collège d'électeurs sénatoriaux souvent appelés « grands électeurs ».

A Toury sur jour, Nicole Robert a été désignée lors de ce conseil municipal du vendredi 9 juin 2023. (Supplée de Charles Henri de Sèze et/ou de Laurence Coquillot

et/ou Corinne Ducaruge). Elle s'est rendue à la préfecture de la Nièvre le dimanche 24 septembre pour ce vote afin d'élire les deux sénateurs de la Nièvre. La dernière élection sénatoriale datait de 2017.

Cette année, 14 candidat(e)s pour 731 inscrits, 722 votants et 707 votes exprimés.

Les résultats étaient ainsi répartis :

Au premier tour :

Nadia SOLLOGOUB, 60.40% 427 voix élue.

Patrice JOLY, 43.42%, 307 voix

Marie-Christine AMIOT, 19.80%, 140 voix

Patrice PERROT, 16.83%, 119 voix

Fabrice BERGER, 12.02%, 85 voix

Olivier SICOT, 10.33%, 73 voix

Julien GUIBERT, 8,20%, 58 voix

Eliane DESABRE, 6.08%, 43 voix

Carole TABBAGH GRUAU, 3.25 %, 23 voix

Christophe NORMIER, 3.25%, 23 voix

Dominique MAURIN, 2.40%, 17 voix

Audrey DELEMARLE, 1.98%, 14 voix

Laurent NICOLLE, 0.57%, 4 voix

André KORNMANN, 0%, 0 voix



Nadia SOLLOGOUB

Au second Tour :

Patrice JOLY, 61.19%, 410 voix élu.

Patrice PERROT, 28.06 %, 188 voix

Julien GUIBERT, 7.46%, 50 voix

Christophe NORMIER, 3.28 %, 22 voix



Patrice JOLY



La nouvelle composition du Sénat

PAR NUANCE POLITIQUE
Estimations

Centre (UDI, MoDem, etc.)

56

Renaissance +

Horizons

30

Gauche et

divers gauche

114

Droite et divers droite

143

Rassemblement

national

3

Divers

2





Commémorations



*19 mars

*8 mai

*11 novembre

De nombreuses personnes ont assisté aux commémorations sur la commune. Le 19 mars, le 8 mai et le 11 novembre, Nicole Robert, Roger Schwarz et Corinne Ducaruge (Adjoints) ; Charles Henri de Sèze (conseiller), les JSP et Sapeurs-Pompiers du CS de Chantenay Saint Imbert sous le commandement de Ludovic Serreau, une enfant du village , la FNACA sous la présidence de M Lucien Petirenaud étaient présents pour honorer la mémoire de ces héros (morts pour la France). Une minute de silence a été respectée suite à la lecture des discours. Cette année, le « square de la mémoire » terminé, avait été fleuri. Toutes les instances présentes ont apprécié ce lieu, travaillé et préparé par les soins de Frédéric Paponneau. A l'issue de la cérémonie, Nicole Robert a offert le verre ou le café de l'amitié.



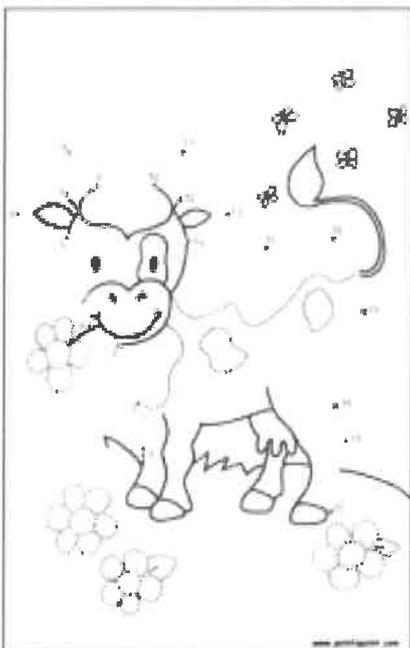
Le 8 mai 2023



Le 11 novembre 2023

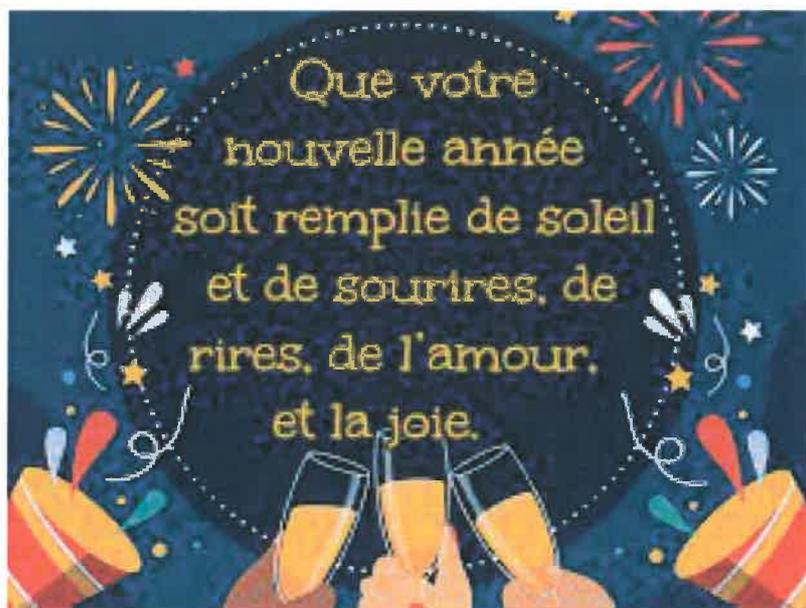
Jeux

coloriages



Les délégués de la lettre

Marie-Anne, Corinne, Laurence,
Charles Henri, Roger et Julien
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2024.



Une nouvelle année pleine de bonnes surprises et de bonheur arrive !

Les délégués prennent toujours plaisir à travailler cette lettre. Espérant que vous aurez plaisir à nous lire.

A l'année prochaine...